



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Service : ECLAT

Affaire suivie par : Christèle TZANEV

Tél. : 03 20 40 43 39

phc.seclat.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

**Objet : Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement des Hauts-de-France sur le
projet de création de pension de famille située 7 rue Jean Dupuy à Montdidier**

Le projet de création d'une pension de famille réalisée dans le département de la Somme, à Montdidier, a fait l'objet d'une consultation dématérialisée des membres du bureau du CRHH le 14 janvier 2025.

Le projet, porté par Habitat et Humanisme Somme, consiste en la création d'une pension de famille de 20 places à destination de personnes adultes seules en difficulté et / ou à faibles ressources.

Ce projet, bien étudié, se situe dans un secteur dépourvu de ce type de dispositif. Il répond de ce fait au besoin local et à la volonté de l'État d'un meilleur maillage départemental. S'agissant d'une réhabilitation globale du bâti, il répond également aux enjeux de sobriété foncière et bénéficie d'un financement optimisé (projet inscrit au titre la production d'offre nouvelle 2024).

Au regard des éléments transmis, le CRHH émet un avis favorable sur ce projet de pension de famille.

Cet avis ne se substitue pas aux décisions de financement, qu'il s'agisse du financement de l'investissement (BOP 135) ou du fonctionnement (BOP 177). Il ne vaut pas non plus dérogation aux dispositions de droit commun applicables (en particulier pas de dérogation au droit pour construire en QPV).

Pour le préfet et par délégation,
le directeur adjoint,